

# Présentation du DELF tout public

Le DELF et le DALF sont les diplômes officiels délivrés par le ministère français de l'éducation nationale, pour certifier les compétences en français des candidats étrangers et des Français originaires d'un pays non francophone et non titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français. Le DELF se compose de 4 diplômes indépendants, correspondant aux quatre niveaux du [Cadre européen de référence pour les langues \(link is external\)](#).

CECRL	DELF	Utilisateur
A1	DELF A1	élémentaire
A2	DELF A2	
B1	DELF B1	indépendant
B2	DELF B2	

Les épreuves peuvent être présentées dans les 1 186 [centres d'examens agréés](#) répartis dans 173 pays dont la [France](#).

Les certifications DELF et DALF tiennent compte des normes internationales de conception d'épreuves ([www.alte.org](http://www.alte.org) [\(link is external\)](#)) de l'harmonisation sur le *Cadre européen commun de référence pour les langues* ([www.coe.int](http://www.coe.int) [\(link is external\)](#)).

Les certifications DELF et DALF sont placées sous l'autorité du CIEP.

Les **6 diplômes** qui constituent le DELF et le DALF sont totalement indépendants. Ainsi, le candidat, en fonction de son niveau, peut s'inscrire directement à l'examen de son choix.

A chaque niveau **les 4 compétences** sont évaluées : compréhension orale et production orale, compréhension des écrits et production écrite.

# Présentation des épreuves du DELF tout public

Toutes les épreuves ont été conçues dans la perspective actionnelle du *Cadre européen commun de référence pour les langues*, qui définit les utilisateurs d'une langue comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et dans un environnement donnés, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier, personnel, public, éducationnel ou professionnel.

Ces examens reposent sur des savoirs, des savoir-faire, des savoir être et des savoir apprendre, présents dans la compétence à communiquer langagièrément sur les plans **linguistique, sociolinguistique et pragmatique**. La mise en œuvre de cette compétence dans la réalisation d'activités langagières variées peut relever de la **compréhension, l'expression, l'interaction et la médiation**.

Ce schéma a conditionné l'élaboration d'examens relevant donc systématiquement pour chaque niveau des quatre compétences, donnant selon les niveaux une place plus ou moins importante à l'interaction et à la médiation. Une note supérieure ou égale à 50/100 est demandée pour obtenir le diplôme.

Rappelons que ni la compétence linguistique ni l'adéquation communicative de la production ne seront jamais évaluées dans l'absolu : à chaque niveau correspond au contraire un seuil d'exigence différent, et l'on ne peut pas pénaliser un candidat pour une absence de connaissances relevant d'un apprentissage ultérieur. Le CIEP a élaboré un descriptif synoptique des contenus attendus (savoir-faire et contenus morphosyntaxiques), mais il invite les personnes intéressées à consulter les " **référentiels pour les langues nationales et régionales** ".

Descriptif des épreuves :

**DELF A1 - DELF A2 - DELF B1 - DELF B2**

# DEL F A1

Ce niveau valorise les premiers acquis. Il s'agit du niveau le plus élémentaire d'utilisation de la langue dit " de découverte ". A ce stade, l'apprenant est capable d'**interactions simples** : il peut parler de lui et de son environnement immédiat.

Nature des épreuves : <b>A1</b>	Durée	Note sur
<b>Compréhension de l'oral</b> Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois ou quatre très courts documents enregistrés ayant trait à des situations de la vie quotidienne (deux écoutes). <i>Durée maximale des documents : 3 mn</i>	0 h 20 environ	/ 25
<b>Compréhension des écrits</b> Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur quatre ou cinq documents écrits ayant trait à des situations de la vie quotidienne.	0 h 30	/ 25
<b>Production écrite</b> Épreuve en deux parties : <ul style="list-style-type: none"><li>- compléter une fiche, un formulaire</li><li>- rédiger des phrases simples (cartes postales, messages, légendes...) sur des sujets de la vie quotidienne.</li></ul>	> 0 h 30	/ 25
<b>Production orale</b> Épreuve en trois parties : <ul style="list-style-type: none"><li>- entretien dirigé</li><li>- échange d'informations</li><li>- dialogue simulé.</li></ul>	5 à 7 mn <i>préparation :</i> 10 mn	/ 25

Durée totale des épreuves collectives : 1 heure 20

\* Note totale sur 100

\* Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme : 50 /100

\* Note minimale requise par épreuve : 5 / 25

## DEL F A2

Le DEL F A2 se situe dans la même perspective et valide encore la compétence langagière d'un **utilisateur élémentaire**, considéré comme un acteur social. Le candidat est ici capable de réaliser des tâches simples de la vie quotidienne. Il peut utiliser les formules de politesse et d'échange les plus courantes.

Nature des épreuves : <b>A2</b>	Durée	Note sur
<b>Compréhension de l'oral</b> Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois ou quatre courts documents enregistrés ayant trait à des situations de la vie quotidienne (deux écoutes). <i>Durée maximale des documents : 5 mn</i>	0 h 25 environ	/ 25
<b>Compréhension des écrits</b> Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois ou quatre courts documents écrits ayant trait à des situations de la vie quotidienne.	0 h 30	/ 25
<b>Production écrite</b> Rédaction de deux brèves productions écrites (lettre amicale ou message) - décrire un événement ou des expériences personnelles - écrire pour inviter, remercier, s'excuser, demander, informer, féliciter...	0 h 45	/ 25
<b>Production orale</b> Épreuve en trois parties : - entretien dirigé - monologue suivi - exercice en interaction.	6 à 8 mn préparation : 10 mn	/ 25

Durée totale des épreuves collectives : 1 heure 40

\* Note totale sur 100.

\* Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme : 50/100

\* Note minimale requise par épreuve : 5/25

# DELFB1

A ce niveau, l'utilisateur devient **indépendant**. Il est maintenant capable de poursuivre une interaction : il peut comprendre et poursuivre une discussion, donner son avis et son opinion. Il est capable de se débrouiller dans des situations imprévues de la vie quotidienne.

Nature des épreuves : <b>B1</b>	Durée	Note sur
<b>Compréhension de l'oral</b> Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois documents enregistrés (deux écoutes). <i>Durée maximale des documents : 6 mn</i>	0 h 25 environ	/ 25
<b>Compréhension des écrits</b> Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents écrits : - dégager des informations utiles par rapport à une tâche donnée - analyser le contenu d'un document d'intérêt général.	0 h 35	/ 25
<b>Production écrite</b> Expression d'une attitude personnelle sur un thème général (essai, courrier, article...).	0 h 45	/ 25
<b>Production orale</b> Épreuve en trois parties : - entretien dirigé - exercice en interaction - expression d'un point de vue à partir d'un document déclencheur.	0 h 15 environ <i>préparation :</i> <i>0 h 10</i> (ne concerne que la 3 <sup>e</sup> partie de l'épreuve)	/ 25

Durée totale des épreuves collectives : 1 heure 45

\* Note totale sur 100.

\* Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme : 50/100

\* Note minimale requise par épreuve : 5/25

## DELFB2

L'utilisateur B2 a acquis **un degré d'indépendance** qui lui permet d'argumenter pour défendre son opinion, développer son point de vue et négocier. A ce niveau, le candidat fait preuve d'aisance dans le discours social et devient capable de corriger lui-même ses erreurs.

Nature des épreuves : <b>B2</b>	Durée	Note sur
<b>Compréhension de l'oral</b> Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents enregistrés : - interview, bulletin d'informations... (une seule écoute) - exposé, conférence, discours, documentaire, émission de radio ou télévisée (deux écoutes). <i>Durée maximale des documents : 8 mn</i>	0 h 30 environ	/ 25
<b>Compréhension des écrits</b> Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents écrits : - texte à caractère informatif concernant la France ou l'espace francophone - texte argumentatif.	1 h	/ 25
<b>Production écrite</b> Prise de position personnelle argumentée (contribution à un débat, lettre formelle, article critique)	1 h	/ 25
<b>Production orale</b> Présentation et défense d'un point de vue à partir d'un court document déclencheur.	0 h 20 environ <i>préparation : 0 h 30</i>	/ 25

Durée totale des épreuves collectives : 2 h 30

\* Note totale sur 100.

\* Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme : 50/100

\* Note minimale requise par épreuve : 5/25

Le DELFB2 (Arrêté du 18 janvier 2008) exempté de tout test linguistique pour l'**entrée à l'université française**.